



Editeurs : Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF),
Changins, CH-1260 Nyon 1,
en collaboration avec AGRIDEA, Jordils 1, CP 1080, CH-1001 Lausanne

Auteur et photos: Jean-François Dupertuis, ProConseil, CP 46, CH-1882 Gryon

www.adcf.ch

Le vératre commun (*Veratrum album* L.), appelé aussi vérine, véraire ou ellébore blanc, est une plante typique des pâturages de montagne. Toxique, contenant des alcaloïdes du type stéroïdique, dégageant une odeur très désagréable, il n'est pas consommé par le bétail et concurrence le développement des bonnes plantes fourragères. Il est souvent confondu avec la gentiane jaune. Deux sous-espèces sont présentes en Suisse, le verâtre blanc (*V. album* L.) et le verâtre commun (*V. album* subsp. *lobelianum*).

Caractéristique du vératre commun

Plante vivace de la famille des mélanthiacées de 60 à 100 cm de hauteur, possédant des feuilles alternes et plissées en long, engainantes, duveteuses en dessous. La racine est un rhizome court, d'où poussent chaque printemps des racines adventives générant de nouvelles tiges (multiplication végétative), qui après deux ou trois ans fleurissent de juillet à mi-août et produisent des graines (multiplication générative) en forme de capsules à trois pointes.

L'inflorescence est composée de grappes de fleurs en épi terminal, vert-jaunâtre.

Se rencontre surtout en sols frais et profonds, parfois acides. Espèce nitrophile colonisant les sols fertilisés.

Installation facilitée par la sous-pâture.



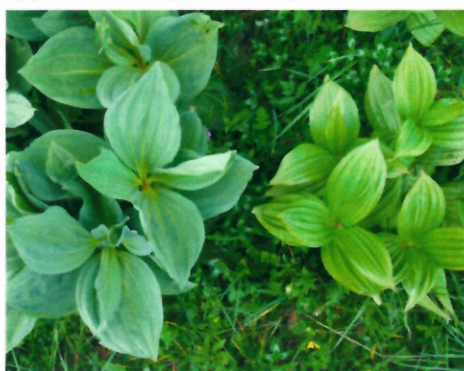
Vératre au stade végétatif



Vératre en fleur

Confusion fréquente avec la gentiane jaune

Malgré leur aspect bien différent, il arrive fréquemment que ces deux plantes soient confondues. C'est à l'occasion de l'extraction des racines pour la production d'eau-de-vie ou de macérations que les risques sont les plus grands, car le rhizome du veratre est très toxique. Intoxication provoquant: irritation des muqueuses, vomissements, hypersudation, hypotension, dépression respiratoire, hallucination. Peut entraîner la mort.



Gentiane jaune à gauche et vératre commun à droite sur chacune des trois illustrations

Pour ne pas confondre:

	Gentiane jaune	Vératre blanc
Famille	Gentianacées	Mélanthiacées ¹
Disposition des feuilles	Opposées	Alternes
Couleur des feuilles	Vert-bleuâtre	Vert-jaunâtre, terne
Couleur des fleurs	Jaunes	Blanches
Racines	Pivotantes	Rhizomes

¹ Ou Liliacées selon la classification.



Stratégie de lutte

Bonnes pratiques pastorales (lutte indirecte)

La conduite du troupeau de manière organisée reste le moyen le plus sûr pour éviter la propagation du vératre.

- Pâturage précoce
- Charge en bétail adaptée
- Rotation des parcs
- Pas de secteurs sous-pâturés
- Fumure modérée

Lutte mécanique

En arrachant les tiges ou en les coupant, on suspend l'effet de concurrence sur les autres espèces et on empêche la formation de graines. L'année suivante, les bourgeons du rhizome donnent généralement de nouvelles tiges, mais elles seront moins vigoureuses.

La lutte mécanique ne requiert pas de conditions météorologiques particulières.

La fauche ou le broyage donnent d'excellents résultats, mais attention à intervenir tôt pour éviter de gaspiller du fourrage. Cette mesure est efficace lorsque la densité de vératres est élevée et que le terrain est praticable avec des machines. Nécessité d'intervenir plusieurs années de suite.

Outils adaptés :

Faux, débroussailluse avec disque, motofaucheuse, faucheuse à refus, girobroyeur.



Densité, topographie et stade de développement propices à une intervention mécanique (fauche ou broyage)

Lutte chimique

L'emploi d'herbicide constitue l'ultime moyen de lutte. Les critères requis pour bien réussir un traitement sont les suivants :

- Plante avec feuilles complètement déployées mais sans tige (Attention, car développement hétérogène !)
- Température supérieure à 10°C
- Humidité de l'air élevée

La conjonction de ces facteurs est difficile à obtenir, ce qui rend l'efficacité d'une intervention au moyen d'herbicide souvent aléatoire.



Stade trop précoce



Stade idéal d'intervention



Stade trop avancé

Matière active (Herbicide)	Mode d'application	Dosage
MCPP + 2,4 D (Combi fluid Optica, Duplosan KV Combi, Exelor, Fitop Duo, MCPP Combi, MP Combi plus, Nova>proXX, Plüsstar, PCombi plus, Selectyl)	Seringue Boille à dos Traitement de surfaces ¹	100 ml/l 5-10 ml/l 1.5-3.25 l/ha
GLYPHOSATE (Roundup et autres produits analogues)	Mèche et seringue uniquement	50 – 100 ml/l

¹ Le traitement de surfaces ne peut être effectué qu'avec l'autorisation du service cantonal compétent et dans le cadre d'un plan d'assainissement (OPD art. 32). Restriction pour pâturages d'estivage, pâturages extensifs et pâturages boisés.
 ADCF-AGRIDEA Fiche 6.2.1 «Lutte contre les mauvaises herbes sur prairies».

Attention : respecter le délai d'attente après une application d'herbicide : retirer le bétail des zones traitées pendant 3 semaines s'il s'agit de vaches laitières, pendant 2 semaines pour les animaux qui ne produisent pas de lait.